

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1072****25 octobre 2004****SOMMAIRE**

<b>3 Rives Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51437</b>	<b>Corolla Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51424</b>
<b>3 Rives Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51437</b>	<b>Corolla Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51424</b>
<b>Access Properties, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51454</b>	<b>DB Associates S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51440</b>
<b>Access Storage Holdings (France), S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51455</b>	<b>Echusson Invest, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51425</b>
<b>Access Storage Holdings (Germany), S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51456</b>	<b>Eurocom Networks S.A., Bertrange . . . . .</b>	<b>51434</b>
<b>Access Storage Holdings (Spain), S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51456</b>	<b>Eurocom Networks S.A., Bertrange . . . . .</b>	<b>51434</b>
<b>Access Storage Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51455</b>	<b>Eurocom Networks S.A., Bertrange . . . . .</b>	<b>51434</b>
<b>All Seas Company S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51441</b>	<b>EuroEnergie, S.à r.l., Godbrange . . . . .</b>	<b>51445</b>
<b>All Seas Company S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51441</b>	<b>European Telecom Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51443</b>
<b>Almeris Finance S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51428</b>	<b>Eurotrade Soparfi S.A., Crendal . . . . .</b>	<b>51441</b>
<b>Almeris Finance S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51428</b>	<b>Eves S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51454</b>
<b>Almeris Finance S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51428</b>	<b>Familienservice Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51431</b>
<b>Almeris Finance S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51428</b>	<b>Familienservice Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51431</b>
<b>AP Pelham Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51438</b>	<b>Fashion Investment Group (F.I.G.) S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51436</b>
<b>AP Portico Heveliusz, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51456</b>	<b>Fashion Investment Group S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51436</b>
<b>Arnam, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51437</b>	<b>G.O. IB - Luxembourg One, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51455</b>
<b>Athanor S.A., Crendal . . . . .</b>	<b>51441</b>	<b>Hofinco S.A. Holding, Luxembourg . . . . .</b>	<b>51411</b>
<b>Bearbull Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51454</b>	<b>Hofinco S.A. Holding, Luxembourg . . . . .</b>	<b>51411</b>
<b>Beta Logistics S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51437</b>	<b>Hofinco S.A. Holding, Luxembourg . . . . .</b>	<b>51411</b>
<b>Brenntag-Interfer (BC) S.C.A., Munsbach . . . . .</b>	<b>51437</b>	<b>Hofinco S.A. Holding, Luxembourg . . . . .</b>	<b>51412</b>
<b>Broad Development S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51443</b>	<b>Hofinco S.A. Holding, Luxembourg . . . . .</b>	<b>51412</b>
<b>Broad Development S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51443</b>	<b>Hofinco S.A. Holding, Luxembourg . . . . .</b>	<b>51412</b>
<b>BTL, Kehlen . . . . .</b>	<b>51448</b>	<b>Hofinco S.A. Holding, Luxembourg . . . . .</b>	<b>51412</b>
<b>Carib Shipping Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51423</b>	<b>Hofinco S.A. Holding, Luxembourg . . . . .</b>	<b>51413</b>
<b>Carib Shipping Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51423</b>	<b>Hofinco S.A. Holding, Luxembourg . . . . .</b>	<b>51413</b>
<b>Cazin S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51445</b>	<b>Hofinco S.A. Holding, Luxembourg . . . . .</b>	<b>51413</b>
<b>CEIDI, Compagnie Européenne Immobilière d'Investissement S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51430</b>	<b>Hofinco S.A. Holding, Luxembourg . . . . .</b>	<b>51413</b>
<b>CEIDI, Compagnie Européenne Immobilière d'Investissement S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51430</b>	<b>Holdina S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51448</b>
<b>Centre d'Isolation S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .</b>	<b>51451</b>	<b>Holdina S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51448</b>
<b>Citigroup International Luxembourg Limited, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51444</b>	<b>Holdina S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51449</b>
<b>Citigroup Participation Luxembourg Limited, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51455</b>	<b>Holdina S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51449</b>
<b>Copiers &amp; Services S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51423</b>	<b>Holdina S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51449</b>
<b>Copiers &amp; Services S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51424</b>	<b>Holdina S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51450</b>
		<b>Holdina S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51450</b>
		<b>ING RPFi Soparfi A, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51419</b>
		<b>ING RPFi Soparfi A, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>51419</b>

ING RPFi Soparfi A, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51419	Picigiemme, S.à r.l., Wecker . . . . .	51440
ING RPFi Soparfi C, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51438	Piclux S.A., Luxembourg . . . . .	51435
ING RPFi Soparfi C, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51438	Piclux S.A., Luxembourg . . . . .	51435
ING RPFi Soparfi C, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51438	Piclux S.A., Luxembourg . . . . .	51435
ING RPFi Soparfi Finco, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51439	Piklift S.A., Crendal . . . . .	51441
ING RPFi Soparfi Finco, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51439	Planète Maritime S.A., Luxembourg . . . . .	51436
ING RPFi Soparfi Finco, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51439	Planète Maritime S.A., Luxembourg . . . . .	51436
Infovest S.A. Holding, Strassen . . . . .	51445	Planète Maritime S.A., Luxembourg . . . . .	51436
Isotherm Calorifugeage, Kehlen . . . . .	51451	Polyfin International S.A., Luxembourg . . . . .	51420
Isotherm Toiture S.A., Kehlen . . . . .	51445	PRESENCE Communication et Production, S.à r.l. . . . .	51444
Isotherm Vente, S.à r.l., Kehlen . . . . .	51444	Raffaello Luxembourg S.C.A., Luxembourg . . . . .	51429
Lagena Holding Company A.G., Luxembourg . . . . .	51435	Roermond Holding (No. 2), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51450
Lagena Holding Company A.G., Luxembourg . . . . .	51435	Salix Investment S.A. . . . .	51428
Lebanon Holdings, Sica, Luxembourg . . . . .	51444	SC-ER Special Opportunity Holdings S.A., Luxem- bourg . . . . .	51430
Luxomac Real Properties S.A., Luxembourg . . . . .	51434	Security Capital European Realty, Sica, Luxem- bourg . . . . .	51432
Luxomac Real Properties S.A., Luxembourg . . . . .	51434	Security Capital European Realty, Sica, Luxem- bourg . . . . .	51432
Market Overview S.A., Strassen . . . . .	51416	SGL S.A., Luxembourg . . . . .	51420
Marmolux Granits S.A., Steinsel . . . . .	51451	Sirej A.G., Luxembourg . . . . .	51440
Matame S.A.H., Strassen . . . . .	51448	Société Portugal-Luxembourg S.A.H., Luxem- bourg . . . . .	51440
Merck Finck Fund Managers Luxembourg S.A., Lu- xembourg . . . . .	51443	Soltar Properties, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51433
Merp, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51429	Sunnyvale Investments S.A., Luxembourg . . . . .	51422
Merp, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51429	T.S.L. S.A. - Transeurope Services & Logistic S.A., Luxembourg . . . . .	51442
Milux Europe S.A., Luxembourg . . . . .	51425	Tigoni Holding S.A., Strassen . . . . .	51448
Miraflores Properties, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51440	Tramontina Immobiliare S.A., Luxembourg . . . . .	51414
MMI Industries, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51410	Two I.C. Finance S.A., Luxembourg . . . . .	51442
MuV Finance Lux S.A., Luxembourg . . . . .	51451	Two I.C. Finance S.A., Luxembourg . . . . .	51442
(L')Occitane International S.A., Luxembourg . . . . .	51414	Valexpert S.A., Luxembourg . . . . .	51433
P&T Consulting S.A., Luxembourg . . . . .	51454	Valexpert S.A., Luxembourg . . . . .	51433
Peinture Yves Braun, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51432	Valexpert S.A., Luxembourg . . . . .	51433
Peinture Yves Braun, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51432	W-Com Investments S.A., Luxembourg . . . . .	51427
Peinture Yves Braun, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51432	Wert-Bau S.A., Luxembourg . . . . .	51439
Petroleum Services Management S.A., Wiltz . . . . .	51411	Wert-Bau S.A., Luxembourg . . . . .	51439
Phaglafin S.A., Luxembourg . . . . .	51442		
Phaglafin S.A., Luxembourg . . . . .	51442		
PI Eastern Europe S.A., Luxembourg . . . . .	51431		
PI Eastern Europe S.A., Luxembourg . . . . .	51431		
PI Eastern Europe S.A., Luxembourg . . . . .	51431		

### MMI INDUSTRIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 68.881.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2004*

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique de MMI INDUSTRIES, S.à r.l. (la «Société») qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2004, il a été décidé comme suit:

- De démissionner M. Tim van Dijk, résidant professionnellement au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en tant que Gérant de la société, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2004, et de lui donner pleine et entière décharge de toutes responsabilités quant à l'exercice de son mandat jusqu'à la date du 1<sup>er</sup> juillet 2004;

- De nommer M. Hans van de Sanden, résidant professionnellement au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, Gérant de la société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2004, sa fonction étant fixée pour une durée illimitée.

Les gérants sont désormais:

- MMI INDUSTRIES GP, LLC,
- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.,
- Hans van de Sanden.

Luxembourg, le 9 août 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2004, réf. LSO-AT02692. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068475.3/710/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

**PETROLEUM SERVICES MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.  
R. C. Diekirch B 4.683.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 13 août 2004, réf. DSO-AT00104, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PETROLEUM SERVICES MANAGEMENT S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(902835.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 août 2004.

---

**HOFINCO S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding,  
(anc. HOFINCO S.A.).**

Siège social: L-2433 Luxembourg, 2, rue Nicolas Rollinger.  
R. C. Luxembourg B 25.349.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Administrateur-délégué

(068260.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**HOFINCO S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2433 Luxembourg, 2, rue Nicolas Rollinger.  
R. C. Luxembourg B 25.349.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 20 mai 1998 que les mandats de Madame Anne-Marie Collart, Administrateur-Délégué, Monsieur Norbert Prussen, Administrateur, Monsieur Marcel Ernzer, Commissaire, venus à échéance ont été reconduits pour une période de six ans, conformément aux stipulations des articles 4 (quatre) et 5 (cinq) des statuts. Les mandats prennent fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an deux mille quatre.

Pour publication

HOFINCO S.A. HOLDING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03290. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(068262.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**HOFINCO S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2433 Luxembourg, 2, rue Nicolas Rollinger.  
R. C. Luxembourg B 25.349.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Administrateur-délégué

(068264.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**HOFINCO S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2433 Luxembourg, 2, rue Nicolas Rollinger.  
R. C. Luxembourg B 25.349.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 19 mai 1999 que  
- le mandat de Monsieur Joseph Jean Aghina, Administrateur-Délégué, venu à échéance, a été reconduit pour une période de six ans, conformément aux stipulations des articles 4 (quatre) et 5 (cinq) des statuts. Le mandat prend fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an deux mille cinq.

- Monsieur Christophe Mouton, employé privé, résidant à Arlon, a été nommé commissaire en remplacement de Monsieur Marcel Ernzer par voie de cooptation, pour une durée d'un an. La présente assemblée a ratifié la nomination de Monsieur Mouton. Le mandat prend fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an deux mille.

Pour publication

HOFINCO S.A. HOLDING

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03293. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(068266.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**HOFINCO S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2433 Luxembourg, 2, rue Nicolas Rollinger.

R. C. Luxembourg B 25.349.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Administrateur-délégué*

(068267.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**HOFINCO S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2433 Luxembourg, 2, rue Nicolas Rollinger.

R. C. Luxembourg B 25.349.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 17 mai 2000 que le mandat de Monsieur Christophe Mouton, Commissaire, venu à échéance, a été reconduit pour une période d'un an. Le mandat prend fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an deux mille un.

Pour publication

HOFINCO S.A. HOLDING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03296. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(068268.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**HOFINCO S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2433 Luxembourg, 2, rue Nicolas Rollinger.

R. C. Luxembourg B 25.349.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Administrateur-délégué*

(068270.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**HOFINCO S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2433 Luxembourg, 2, rue Nicolas Rollinger.

R. C. Luxembourg B 25.349.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 16 mai 2001 que

- Monsieur Jean-Marc Faber, expert comptable, résidant à Steinsel, a été nommé comme administrateur en remplacement de Monsieur Norbert Prussen, démissionnaire, pour une période de trois ans. Le mandat prend fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an deux mille quatre.

- Le mandat de Monsieur Christophe Mouton, Commissaire, venu à échéance, a été reconduit pour une période d'un an. Le mandat prend fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an deux mille deux.

Pour publication

HOFINCO S.A. HOLDING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03299. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(068272.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**HOFINCO S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2433 Luxembourg, 2, rue Nicolas Rollinger.

R. C. Luxembourg B 25.349.

---

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Administrateur-délégué*

(068273.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**HOFINCO S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2433 Luxembourg, 2, rue Nicolas Rollinger.

R. C. Luxembourg B 25.349.

---

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 15 mai 2002 que le mandat de Monsieur Christophe Mouton, Commissaire, venu à échéance, a été reconduit pour une période d'un an. Le mandat prend fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an deux mille trois.

Pour publication

HOFINCO S.A. HOLDING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03301. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(068276.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**HOFINCO S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2433 Luxembourg, 2, rue Nicolas Rollinger.

R. C. Luxembourg B 25.349.

---

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Administrateur-délégué*

(068277.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**HOFINCO S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2433 Luxembourg, 2, rue Nicolas Rollinger.

R. C. Luxembourg B 25.349.

---

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 21 mai 2003 que le mandat de Monsieur Christophe Mouton, Commissaire, venu à échéance, a été reconduit pour une période d'un an. Le mandat prend fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an deux mille quatre.

Pour publication

HOFINCO S.A. HOLDING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03303. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(068279.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**L'OCCITANE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 80.359.

*Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 5 juillet 2004*

Constatation de la démission de Monsieur Richard Klehe de son poste d'administrateur de la société en date du 20 avril 2004.

Cooptation de Monsieur Yves Chezeaud, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Richard Klehe, administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03317. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(067975.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

**TRAMONTINA IMMOBILIARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 16, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 102.391.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le trente juillet.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Madame Nathalie Schoppach, licenciée en droit, demeurant à 23, rue Busleyden, B-6700 Arlon,
- 2) Madame Marie-Lou Fojaca, expert-comptable, demeurant à 10, rue Grande-Duchesse Charlotte, L-7727 Colmar-Berg.

Lesquelles comparantes ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de TRAMONTINA IMMOBILIARE S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, notwithstanding ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet l'étude, la réalisation, la coordination, le développement ainsi que l'acquisition, la vente et la gestion de projets immobiliers au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

Elle pourra en outre faire toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement la réalisation.

Elle pourra s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe ou qui est de nature à favoriser son développement.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Par dérogation, le premier président sera nommé par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Vis-à-vis des tiers la société sera engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration ou de l'administrateur-délégué.

Le premier administrateur-délégué sera nommé par l'assemblée générale.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut excéder six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice social qui commence le jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2004.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mercredi du mois de juin à 16.00 heures et pour la première fois en l'an 2005.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées seront faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes avec l'approbation du commissaire aux comptes et en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 11.** La société peut acquérir ses propres actions dans les cas et sous les conditions prévues par les articles 49-2 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915.

**Art. 12.** La loi du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

1) Madame Nathalie Schoppach, préqualifiée, cinq cents actions. ....	500
2) Madame Marie-Lou Fojaca, préqualifiée, cinq cents actions. ....	500
Total: mille actions. ....	1.000

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la libre et entière disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de 1.350,- EUR.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Madame Nathalie Schoppach, licenciée en droit, née à Arlon (Belgique), le 14 décembre 1971, demeurant à 23, rue Busleyden, B-6700 Arlon,

b) Mademoiselle Isabelle Phlypo, expert-comptable, née à Ixelles (Belgique), le 30 décembre 1976, demeurant à 10, rue des Celtes, L-1318 Luxembourg,

c) Mademoiselle Adela Muhovic, employée privée, née à Berane (Yougoslavie) le 3 février 1976, demeurant à 25, rue de Diekirch, L-7440 Lintgen.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

Mademoiselle Marie-Jeanne Bastos, comptable, née à Aveiro (Portugal), le 3 septembre 1971, demeurant à 40, Halsbach, L-7662 Medernach.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008.

5) Madame Nathalie Schoppach, préqualifiée, est nommée présidente du conseil d'administration et Mademoiselle Isabelle Phlypo, préqualifiée, est nommée administrateur-délégué.

6) L'adresse de la société est fixée à L-1840 Luxembourg, 16, boulevard Joseph II.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donné aux comparantes, connues du notaire instrumentaire par noms, pré-noms usuels, états et demeures, elles ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Schoppach, M.-L. Fojaca, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, vol. 144S, fol. 73, case 2. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur ff.(signé):* Signature.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2004.

P. Frieders.

(069200.3/212/124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

### **MARKET OVERVIEW S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 102.395.

#### STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-trois juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

Ont comparu:

1. Monsieur Patrick Abadie, administrateur de sociétés, né à Castiglione (Algérie), le 23 août 1959, demeurant à F-31140 Aucamville (France), 4, Impasse Tibiran,

2. Madame Brigitte Abadie-Bastien, administrateur de sociétés, née à Toulouse (France), le 2 décembre 1958, demeurant à F-31140 Aucamville (France), 4, Impasse Tibiran,

les deux ici représentés par Monsieur Stéphane Morelle, employé privé, demeurant à L-3390 Peppange, 10, rue de Crauthem.

en vertu de deux procurations sous seing privé données le 23 juillet 2004.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup>: Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MARKET OVERVIEW S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Strassen.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

## **Titre II: Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à cent quatre-vingt millions trente et un mille euros (180.031.000,- EUR) représenté par cent quatre-vingt mille trente et une (180.031) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

## **Titre III: Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

**Art. 7.** Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, telex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, telex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

## **Titre IV: Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

## **Titre V: Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le troisième jeudi du mois d'avril à 14.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

## **Titre VI: Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

## **Titre VII: Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### **Titre VIII: Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2005.

#### *Souscription - Libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants, représentés comme dit est, déclarent souscrire le capital comme suit:

1. Monsieur Patrick Abadie, prénommé, quatre-vingt-dix mille seize actions .....	90.016
2. Madame Brigitte Abadie-Bastien, prénommée, quatre-vingt-dix mille quinze actions .....	90.015
Total: cent quatre vingt mille trente et une actions .....	180.031

Les actions sont libérées comme suit:

- partiellement par un apport en espèces de trente et un mille euros (31.000,-), dont un montant de dix mille euros (10.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

- partiellement par un apport en nature (évalué à cent quatre-vingt millions d'euros (180.000.000,- EUR) de 700.140 actions de la société A.L.B.P. SAS, une société par actions simplifiée de droit français, avec siège social à 36, rue Jacques Babinet, F-31100 Toulouse, représentant 100% du capital total de cette société.

En conformité avec l'article 26-1 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, les 700.140 actions de la société A.L.B.P SAS apportées ont été évaluées dans un rapport établi en date du 22 juillet 2004, par AACO, S.à r.l., réviseur d'entreprises, avec siège social à Luxembourg, dont la conclusion est la suivante:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et au pair comptable des actions à émettre en contrepartie.»

Il résulte en outre d'un certificat émis par le président de la société A.L.B.P. SAS, préqualifiée, daté du 22 juillet 2004 que:

«- Patrick Abadie et Brigitte Bastien sont les seuls propriétaires des 700.140 actions (à savoir 100% du capital social) réparties à parité de la société A.L.B.P., société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social à 36, rue Jacques Babinet, 31110 Toulouse

....

Que les actions apportées sont libres de tous gages, privilèges, charges et autres droits en faveur de tiers, qu'aucune des actions apportées ne sont affectées d'aucun droit d'option, droit d'acquérir, droit de préemption, nantissement, privilège ou toute autre forme de sûreté ou charge, et que plus généralement il n'y a aucun obstacle à leur transfert à la Société.»

Lesdits rapport et certificat resteront, après avoir été signés ne varietur par le comparant et le notaire, annexés aux présentes pour être enregistrés avec elles.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Evaluation des frais*

Les parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, se réfèrent, en ce qui concerne l'apport en nature, à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, prévoyant l'exonération du droit d'apport.

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ six mille euros (6.000,- EUR).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.

#### *Deuxième résolution*

Sont nommés administrateurs pour une durée de six années:

- 1.- Monsieur Patrick Abadie, prénommé,
- 2.- Monsieur Frédéric Monceau, employé privé, demeurant à L-5750 Frisange, 3, rue de Bettembourg;
3. Monsieur Karl Louarn, conseiller économique, demeurant à L-5891 Fentange, 6, rue Pierre Weydert;
- 4.- Monsieur Stéphane Morelle, employé privé, demeurant à L-3390 Peppange, 10, rue de Crauthem.

*Troisième résolution*

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes pour une durée de six années:  
AACO, S.à r.l., ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.

*Quatrième résolution*

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2010.

*Cinquième résolution*

Le siège social de la société est fixé à L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

*Sixième résolution*

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Strassen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Morelle, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 28 juillet 2004, vol. 428, fol. 35, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff.(signé): E. Weber.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2004.

H. Hellinckx.

(069203.3/242/182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

---

**ING RPF SOPARFI A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.350.000,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 72.289.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09021, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ING RPF SOPARFI A, S.à r.l.

Signatures

(068154.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**ING RPF SOPARFI A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.350.000,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 72.289.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ING RPF SOPARFI A, S.à r.l.

Signatures

(068175.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**ING RPF SOPARFI A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.350.000,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 72.289.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09019, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ING RPF SOPARFI A, S.à r.l.

Signatures

(068179.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**SGL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 87.849.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2004, réf. LSO-AT02966, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(068135.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

**POLYFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 102.429.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster.

Ont comparu:

1) La société MORVILLE SERVICES LIMITED, ayant son siège social à Avenido Samuel Lewis y Calle 56, Edificio Tila, Oficina 3, Panama - République de Panama, immatriculée au Registre public de Panama sous n° 341483,

1) ici représentée par Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Panama, le 6 août 2004,

2) La société ST AYMAR S.A., ayant son siège social à Avenido Samuel Lewis y Calle 56, Edificio Tila, Oficina 3, Panama - République de Panama, immatriculée au Registre public de Panama sous n° 378637,

ici représentée par Monsieur Marc Koeune, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée à Panama, le 6 août 2004.

Lesdites procurations paraphées ne varient par les parties comparaisant et par le notaire soussigné seront annexées au présent acte pour être déposées auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de POLYFIN INTERNATIONAL S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000).

En conséquence, il est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement:

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 10 août 2004 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date, d'engagement de la part du conseil d'administration en vue de la souscription;

- à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles;

- de déterminer les conditions de souscription et de libération;

- de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;

- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution;

- de faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin;

- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

**Art. 4.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

**Art. 5.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 6.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

**Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 30 mai à 10.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 12.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 13.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

*Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2005.

*Souscription et libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) La société MORVILLE SERVICES LIMITED, préqualifiée, cent cinquante-cinq actions . . . . .	155
2) La société ST AYMAR S.A., préqualifiée, cent cinquante-cinq actions . . . . .	155
Total: trois cent dix actions . . . . .	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

*Assemblée Constitutive*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, né le 02/12/1943 à Esch-sur-Alzette - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
  - b) Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 04/10/1969 à Luxembourg - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
  - c) Madame Andrea Dany, employée privée, née le 14/08/1973 à Trèves - Allemagne et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L- 1449 Luxembourg;
  - d) Madame Nicole Thommes, employée privée, née le 28/10/1961 à Arlon - Belgique et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L- 1449 Luxembourg;
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire:
  - 2) La société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B 79.327.
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.
- 5) Le siège de la société est fixé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Koeune, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 août 2004, vol. 527, fol. 87, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 août 2004.

J. Seckler.

(069492.3/231/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

**SUNNYVALE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 67.689.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2004, réf. LSO-AT02971, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(068138.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

**CARIB SHIPPING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 68.002.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09009, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CARIB SHIPPING LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(068149.3/655/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**CARIB SHIPPING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 68.002.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09022, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CARIB SHIPPING LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(068152.3/655/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**COPIERS & SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 274, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 95.117.

L'an deux mille quatre, le cinq août.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Rédange-sur-Attert.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COPIERS & SERVICES S.A., ayant son siège social à L-8550 Noerdange, 23, Arelerstrooss, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B numéro 95.117, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster en date du 29 juillet 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 929 du 10 septembre 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Carine Barthel, employée privée, demeurant à Wiltz.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Théodore Koehler, employé privé, demeurant à Emerange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du Jour:*

Transfert du siège social de L-8550 Noerdange, 23, Arelerstrooss à L-1471 Luxembourg, 274, route d'Esch et modification subséquente de l'article 2 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur le point porté à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer le point figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-8550 Noerdange, 23, Arelerstrooss à L-1471 Luxembourg, 274, route d'Esch, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Des bureaux, agences et succursales peuvent être créés tant au Grand-Duché qu'à l'étranger par simple décision du conseil d'administration.

Le siège de la société pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la société.

La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte fait et passé à Rédange-sur-Attert, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Barthel, T. Koehler, M. Lecuit.

Enregistré à Rédange-sur-Attert, le 6 août 2004, vol. 404, fol. 74, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): T. Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rédange-sur-Attert le 17 août 2004

M. Lecuit.

(068959.3/243/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

---

**COPIERS & SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 274, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 95.117.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rédange-sur-Attert, le 17 août 2004.

M. Lecuit

Notaire

(068962.3/243/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

---

**COROLLA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 88.309.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03909, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2004.

Signature.

(068424.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**COROLLA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 88.309.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 28 mai 2004 à 14.00 heures*

L'Assemblée Générale approuve les comptes au 31 décembre 2003 et décide de continuer les activités de la société malgré une perte cumulée qui absorbe entièrement le capital social.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03908. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068423.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**MILUX EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 58.020.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2004, réf. LSO-AT02931, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068170.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

**ECHUSSON INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 102, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 102.432.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le onze août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. Monsieur Michel Husson, médecin, né le 5 juillet 1950 à Raon-l'Etape (France), demeurant à F-57155 Marly, 1, avenue Saint-Brice (France);

2. Madame Sylvie Husson-Brunet, médecin, née le 16 décembre 1949 à Nancy (France), demeurant à F-57155 Marly, 1, avenue Saint-Brice (France).

Les deux comparants sont ici représentés par Monsieur Daniel Fondu, employé privé, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, sur base de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire, ès qualités qu'il agit et le notaire, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquels comparants, représentés ainsi qu'il a été dit, ont déclaré avoir constitué entre eux une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celle modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de ECHUSSON INVEST, S.à r.l.

**Art. 3.** La Société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. Elle peut aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la Société peut acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement. Elle peut également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la Société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la Société peut faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière et immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 5.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 15.000,- (quinze mille euros) représenté par 100 (cent) parts sociales de EUR 150,- (cent cinquante euros) chacune, qui ont été souscrites comme suit:

1. Monsieur Michel Husson, médecin, né le 5 juillet 1950 à Raon-l'Etape (France), demeurant à F-57155 Marly, 1, avenue Saint-Brice (France), cinquante parts sociales . . . . .	50
2. Madame Sylvie Husson-Brunet, médecin, née le 16 décembre 1949 à Nancy (France), demeurant à F-57155 Marly, 1, avenue Saint-Brice (France), cinquante parts sociales . . . . .	50
Total: cent parts sociales . . . . .	100

Les souscripteurs comparants déclarent et reconnaissent que chacune des parts sociales a été intégralement libérée de sorte que la somme de EUR 15.000,- (quinze mille euros) est dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

La société pourra acquérir ses propres parts à condition qu'elles soient annulées et le capital réduit proportionnellement.

**Art. 7.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. S'il y a plusieurs propriétaires d'une part sociale, la société a le droit de suspendre l'exercice des droits afférents, jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant à son égard, propriétaire de la part sociale. Il en sera de même en cas de conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier-gagiste.

Toutefois, les droits de vote attachés aux parts sociales grevées d'usufruit sont exercés par le seul usufruitier.

**Art. 8.** Les cessions de parts entre vifs à des associés et à des non-associés sont subordonnées à l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts au moins du capital social.

Les cessions de parts à cause de mort à des associés et à des non-associés sont subordonnées à l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts au moins du capital social appartenant aux survivants.

Cet agrément n'est pas requis lorsque les parts sont transmises à des héritiers réservataires, soit au conjoint survivant.

En cas de refus d'agrément dans l'une ou l'autre des hypothèses, les associés restants possèdent un droit de préemption proportionnel à leur participation dans le capital social restant.

Le droit de préemption non exercé par un ou plusieurs associés échoit proportionnellement aux autres associés. Il doit être exercé dans un délai de trois mois après le refus d'agrément. Le non-exercice du droit de préemption entraîne de plein droit agrément de la proposition de cession initiale.

**Art. 9.** A côté de son apport, chaque associé pourra, avec l'accord préalable des autres associés, faire des avances en compte-courant de la société. Ces avances seront comptabilisées sur un compte-courant spécial entre l'associé, qui a fait l'avance, et la société.

Les avances accordées par un associé dans la forme déterminée par cet article ne sont pas à considérer comme un apport supplémentaire et l'associé sera reconnu comme créancier de la société en ce qui concerne ce montant.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la société. En cas de décès d'un associé, la société sera continuée entre les associés survivants et les héritiers légaux.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux.

**Art. 12.** La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Les pouvoirs d'un gérant seront déterminés par l'assemblée générale lors de sa nomination. Le mandat de gérant lui est confié jusqu'à révocation par l'assemblée des associés délibérant à la majorité des voix.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour accomplir les affaires de la société et pour représenter la société judiciairement et extrajudiciairement.

Le ou les gérants peuvent nommer des fondés de pouvoir de la société, qui peuvent engager la société par leurs signatures individuelles, mais seulement dans les limites à déterminer dans la procuration.

**Art. 13.** Tout gérant ne contracte à raison de sa fonction, aucune obligation personnelle, quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 14.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Des dividendes intérimaires peuvent être distribués dans les conditions suivantes:

- des comptes intérimaires sont établis sur une base trimestrielle ou semestrielle,
- ces comptes doivent montrer un profit suffisant, bénéfices reportés inclus,
- la décision de payer des dividendes intérimaires est prise par une assemblée générale extraordinaire des associés.

**Art. 15.** L'exercice social court du premier janvier au trente et un décembre.

**Art. 16.** Chaque année, au 31 décembre, la gérance établira les comptes annuels et les soumettra aux associés.

**Art. 17.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels pendant les quinze jours qui précéderont son approbation.

**Art. 18.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront prélevés et affectés à la réserve légale. Ces prélèvements et affectations cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve aura atteint un dixième du capital social, mais devront

être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé. Le solde est à la libre disposition des associés.

**Art. 19.** En cas de dissolution de la société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par la gérance ou par toute personne désignée par les associés.

La liquidation de la société terminée, les avoirs de la société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent.

Des pertes éventuelles sont réparties de la même façon, sans qu'un associé puisse cependant être obligé de faire des paiements dépassant ses apports.

**Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

**Art. 21.** Tous les litiges, qui naîtront pendant la liquidation de la société, soit entre les associés eux-mêmes, soit entre le ou les gérants et la société, seront réglés, dans la mesure où il s'agit d'affaires de la société, par arbitrage conformément à la procédure civile.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice commencera aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2004.

*Déclaration*

Les comparants savoir les époux Michel Husson-Brunet, préqualifiés, déclarent que la présente société est à considérer comme société familiale.

*Evaluation des Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ neuf cents euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Immédiatement après la constitution de la société les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, et après s'être déclarés valablement convoqués en connaissance de l'ordre du jour, et après avoir délibéré, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Madame Sylvie Husson-Brunet, médecin, née le 16 décembre 1949 à Nancy (France), demeurant à F-57155 Marly, 1, avenue Saint-Brice (France), est nommée gérante pour une durée indéterminée.

La société est engagée en toutes circonstances par sa seule signature.

*Deuxième résolution*

Le siège social est établi à L-1511 Luxembourg, 102, avenue de la Faïencerie.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date prémentionnée.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Fondu, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 août 2004, vol. 527, fol. 88, case 6. – Reçu 75 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 août 2004.

J. Seckler.

(069500.3/231/149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2004.

**W-COM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 72.358.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 16 août 2004*

L'assemblée spécifie la fonction du commissaire aux comptes SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A. ayant son siège social 36, route de Longwy L-8080 Bertrange qui a été nommé le 9 juin 2003 afin d'approuver les comptes de 2000 à 2005.

Luxembourg, le 16 août 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03859. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068198.3/263/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

**SALIX INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 62.889.

La SOCIETE GENERALE BANK & TRUST, 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, R.C. n° B 6.061, domiciliataire de la société SALIX INVESTMENT S.A., 11, avenue Emile Reuter, R.C. n°B 62.889, procède à la résiliation de la convention de domiciliation de ladite société et de la sorte met fin à la domiciliation à compter du 13 août 2004.

Luxembourg, le 12 août 2004.

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03816. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068173.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**ALMERIS FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 90.016.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03336, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2004.

Signature.

(067989.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**ALMERIS FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 90.016.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 12 avril 2004 à 10.00 heures*

L'Assemblée approuve les comptes au 31 décembre 2003.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03335. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067991.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**ALMERIS FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 90.016.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03334, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2004.

Signature.

(067994.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**ALMERIS FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 90.016.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale des Actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 14 avril 2003 à 10.00 heures*

L'Assemblée approuve les comptes au 31 décembre 2002.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes de leur mandat au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2003.

*Pour la société*  
Signature  
*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03333. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067992.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**RAFFAELLO LUXEMBOURG S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 70.004.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2004, réf. LSO-AT02964, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
Signature  
*Un mandataire*

(068140.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**MERP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 85.464.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 18 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 644 du 25 avril 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2004, réf. LSO-AT03012, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MERP, S.à r.l.*  
Signature  
*Un gérant*

(068292.3/280/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**MERP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 85.464.

REPARTITION DES RESULTATS

Le bénéfice au 31 décembre 2003 de EUR 6.004,23 est affecté comme suit:

- Réserve légale . . . . .	300,21 EUR
- Report à nouveau . . . . .	5.704,02 EUR
- Résultat de l'exercice . . . . .	6.004,23 EUR

*Les gérants*

1. Monsieur Pierre Metzler, avocat, né à Luxembourg, le 28 décembre 1969, demeurant à L-1364 Luxembourg, 8, rue de Crécy,

2. Madame Nadine Erpelding, magistrat, née à Esch-sur-Alzette le 8 février 1971, demeurant à L-1364 Luxembourg, 8, rue de Crécy.

Luxembourg, le 10 août 2004.  
Pour avis sincère et conforme  
Signature  
*Un gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2004, réf. LSO-AT03008. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068295.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Registered Office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 65.243.

Following the annual general meeting held on 30 June, 2004, the board of directors is comprised as follows:

Board of Directors:

- Ryan Cregeen,
- A. Richard Moore Jr.,
- C. Ronald Blankenship.

The Company is bound by the sole signature of any one director.

*On behalf of SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A.*

Signature

Director

Il résulte d'une assemblée générale tenue le 30 juin 2004, que le conseil d'administration se compose comme suit:

Conseil d'administration:

- Ryan Cregeen,
- A. Richard Moore Jr.,
- C. Ronald Blankenship.

La Société est engagée par la signature individuelle d'un administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A.*

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04097. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068542.3/250/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**CEIDI, COMPAGNIE EUROPEENNE IMMOBILIERE D'INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22-24, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 87.921.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Annuelle du 18 juin 2004  
tenue au siège social de la société*

*Résolution*

Sont nommés administrateurs pour une durée d'un an:

- M. Alain Georges, docteur en droit, demeurant à Luxembourg;
- M. Jacques Bastard-Vaysse, Investment Executive, demeurant à F-75014 Paris;
- M. Gilles Dusemon, juriste, demeurant à Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes pour une durée d'un an:

K.P.M.G. AUDIT S.A., avec siège social à Luxembourg.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2005.

Pour extrait conforme

CEIDI S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03831. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068205.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**CEIDI, COMPAGNIE EUROPEENNE IMMOBILIERE D'INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22-24, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 87.921.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03832, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

CEIDI

Signature

(068204.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**PI EASTERN EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 46.547.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03726, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2004.

*Pour PI EASTERN EUROPE S.A.*

Signature

(068600.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**PI EASTERN EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 46.547.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03729, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2004.

*Pour PI EASTERN EUROPE S.A.*

Signature

(068603.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**PI EASTERN EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 46.547.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03731, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2004.

*Pour PI EASTERN EUROPE S.A.*

Signature

(068604.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**FAMILIENSERVICE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1617 Luxembourg, 39-41, rue de Gasperich.  
R. C. Luxembourg B 83.166.

—  
L'administrateur François May, demeurant à L-6832 Betzdorf, 6, rue de Wecker, a démissionné avec effet immédiat le 20 juillet 2004 de son mandat social d'administrateur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. May

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03544. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068225.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**FAMILIENSERVICE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1617 Luxembourg, 39-41, rue de Gasperich.  
R. C. Luxembourg B 83.166.

—  
L'Administrateur Christiane Speyer, demeurant à F-57000 Metz, 7, Square Pontiffroy, a démissionné avec effet immédiat le 23 juillet 2004 de son mandat social d'administrateur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Speyer

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03546. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068226.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY, Société d'Investissement à Capital Fixe.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 61.389.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 novembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 700 du 12 décembre 1997.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04209, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

(068479.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY, Société d'Investissement à Capital Fixe.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 61.389.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 novembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 700 du 12 décembre 1997.

Le rapport annuel au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

(068481.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**PEINTURE YVES BRAUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2355 Luxembourg, 29A, rue du Puits.

R. C. Luxembourg B 40.294.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04514, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

(068579.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**PEINTURE YVES BRAUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2355 Luxembourg, 29A, rue du Puits.

R. C. Luxembourg B 40.294.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04517, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

(068581.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**PEINTURE YVES BRAUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2355 Luxembourg, 29A, rue du Puits.

R. C. Luxembourg B 40.294.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04518, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

(068576.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**VALEXPERT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 79.318.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 11 juillet 2003 à 16.00 heures*

Nomination de Monsieur Marc Ambroisien, Monsieur Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier en tant qu'administrateurs et de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes jusqu'à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'année 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2003.

*Pour la société*

*Signature*

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03883. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068446.3/817/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**VALEXPERT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 79.318.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03887, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2004.

*Signature.*

(068447.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**VALEXPERT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 79.318.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 9 juillet 2004 à 16.00 heures*

L'Assemblée Générale approuve les comptes au 31 décembre 2003 et décide de continuer les activités de la société malgré une perte cumulée qui absorbe les trois quarts du capital social.

L'Assemblée Générale donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2004.

*Pour la société*

*Signature*

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03890. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068444.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**SOLTAR PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam.  
R. C. Luxembourg B 64.621.

—  
Par décision de l'Assemblée Générale pris en date du 16 août 2004:

- Le siège social est transféré au 26, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg.

*Pour la société*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03819. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068209.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**EUROCOM NETWORKS S.A., Société Anonyme,  
(anc. ASKIM S.A.)**

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 45.673.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(068607.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**EUROCOM NETWORKS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 45.673.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT03030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(068602.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**EUROCOM NETWORKS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 45.673.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(068605.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**LUXOMAC REAL PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 9, rue Jean-Pierre Sauvage.  
R. C. Luxembourg B 82.662.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 24 décembre 2001.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05513, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LUXOMAC REAL PROPERTIES S.A.*

Signature

(068411.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**LUXOMAC REAL PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 9, rue Jean-Pierre Sauvage.  
R. C. Luxembourg B 82.662.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 24 décembre 2001.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05516, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LUXOMAC REAL PROPERTIES S.A.*

Signature

(068413.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**PICLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 43.672.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03718, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2004.

*Pour PICLUX S.A.*

Signature

(068606.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**PICLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 43.672.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2004.

*Pour PICLUX S.A.*

Signature

(068608.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**PICLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 43.672.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03723, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2004.

*Pour PICLUX S.A.*

Signature

(068609.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**LAGENA HOLDING COMPANY A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 15.584.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(068565.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**LAGENA HOLDING COMPANY A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 15.584.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01608, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(068568.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**FASHION INVESTMENT GROUP (F.I.G.) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 86.263.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03894, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2004.

Signature.

(068442.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**FASHION INVESTMENT GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 86.263.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 9 juillet 2004 à 16.00 heures*

L'Assemblée Générale approuve les comptes au 31 décembre 2003 et décide de poursuivre les activités de la société malgré des pertes totales dépassant la moitié du capital.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03892. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068443.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**PLANETE MARITIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 72.608.

Rectification du bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04332, et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068528.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**PLANETE MARITIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 72.608.

Rectification du bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04335, et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068527.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**PLANETE MARITIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, Boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 72.608.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04337, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068526.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**3 RIVES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 90.188.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03905, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2004.

Signature.

(068436.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**3 RIVES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 90.188.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 14 juin 2004 à 10.00 heures*

L'Assemblée Générale approuve les comptes au 31 décembre 2003.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03904. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068437.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**ARNAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 73.680.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03878, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signature.

(068182.3/260/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**BRENTAG-INTERFER (BC), Société en Commandite par Actions.**

Siège social: Munsbach.  
R. C. Luxembourg B 97.315.

—  
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Signature.

(068346.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**BETA LOGISTICS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam.  
R. C. Luxembourg B 60.970.

—  
Par décision de l'Assemblée Générale pris en date du 16 août 2004:

- Le siège social est transféré au 26, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03828. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068211.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**ING RPFİ SOPARFI C, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 250.000,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 74.146.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ING RPFİ SOPARFI C, S.à r.l.

Signatures

(068186.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**ING RPFİ SOPARFI C, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 250.000,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 74.146.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09014, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ING RPFİ SOPARFI C, S.à r.l.

Signatures

(068187.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**ING RPFİ SOPARFI C, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 250.000,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 74.146.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09013, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ING RPFİ SOPARFI C, S.à r.l.

Signatures

(068188.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**AP PELHAM LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 63.496.

—  
*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique  
qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2004*

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique de AP PELHAM LUXEMBOURG, S.à r.l., (la «Société») qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2004, il a été décidé comme suit:

- de démissionner M. Tim van Dijk, résidant professionnellement au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en tant que Gérant de la société, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2004 et de lui donner pleine et entière décharge de toutes responsabilités quant à l'exercice de son mandat jusqu'à la date du 1<sup>er</sup> juillet 2004;

- de nommer M. Hans van de Sanden, résidant professionnellement au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, Gérant de la société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2004, sa fonction étant fixée pour une durée illimitée.

Les gérants sont désormais:

- M. Hans van de Sanden

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Luxembourg, le 9 août 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2004, réf. LSO-AT02708. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068480.3/710/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**ING RPFi SOPARFI FINCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.500.000,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 74.017.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09012, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ING RPFi SOPARFI FINCO, S.à r.l.

Signatures

(068190.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**ING RPFi SOPARFI FINCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.500.000,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 74.017.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ING RPFi SOPARFI FINCO, S.à r.l.

Signatures

(068222.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**ING RPFi SOPARFI FINCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital Social: EUR 2.500.000,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 74.017.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ING RPFi SOPARFI FINCO, S.à r.l.

Signatures

(068245.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**WERT-BAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 63.577.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03766, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signature

Administrateur

(068571.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**WERT-BAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 63.577.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03765, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signature

Administrateur

(068572.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**DB ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 17-20, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 54.228.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03625, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signature.

(068202.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**SOCIETE PORTUGAL-LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 5.299.

L'assemblée générale ordinaire du 3 mai 2004 a nommé Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, comme nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Edmond Ries, administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03727. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068203.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**PICIGIEMME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6868 Wecker, 38, Haerebiërg.  
R. C. Luxembourg B 75.133.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signature.

(068207.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**MIRAFLORES PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam.  
R. C. Luxembourg B 66.500.

Par décision de l'Assemblée Générale pris en date du 16 août 2004:

- ont été nommées administrateurs:

Monsieur Ronald Oudhaarlem, conseiller, demeurant en Espagne, 29600 Marbella, Ava. Mediterraneo s/n;

Madame Catharina Everdina Smeijer, conseiller, demeurant en Espagne, 29600 Marbella, Ava. Mediterraneo s/n;

en remplaçant Monsieur Jan Jaap Geusebroek.

- Le siège social est transféré au 26, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03821. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068215.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**SIREJ A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 71.262.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03631, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signature.

(068217.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**ATHANOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.

R. C. Diekirch B 4.796.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 13 avril 2004, réf. DSO-AP00066, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Crendal, le 19 août 2004.

Signature.

(902819.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 août 2004.

---

**PIKLIFT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.

R. C. Luxembourg B 102.014.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 12 juillet 2004, réf. DSO-AS00062, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Crendal, le 19 août 2004.

Signature.

(902820.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 août 2004.

---

**EUROTRADE SOPARFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.

R. C. Luxembourg B 97.021.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 2 juin 2004, réf. DSO-AR00241, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Crendal, le 19 août 2004.

Signature.

(902821.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 août 2004.

---

**ALL SEAS COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 86.787.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03916, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2004.

Signature.

(068402.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**ALL SEAS COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 86.787.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 15 juin 2004 à 14.00 heures*

L'Assemblée Générale approuve les comptes au 31 décembre 2003 et décide de continuer les activités de la société malgré une perte cumulée qui absorbe la moitié du capital.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes de leur mandat au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

*Pour la société*

*Signature*

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03915. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068399.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**PHAGLAFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 80.211.

Le bilan modifié au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03813, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(068066.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**PHAGLAFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 80.211.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03823, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(068067.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**TWO I.C. FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.860.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03839, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068164.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**TWO I.C. FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.860.

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 août 2004*

L'assemblée accepte le renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Joseph Mayor jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2005.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03840. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068167.3/587/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**T.S.L. S.A. - TRANSEUROPE SERVICES & LOGISTIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 69.405.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les annexes, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03627, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signature.

(068223.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**MERCK FINCK FUND MANAGERS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 35.990.

—  
Le bilan amendé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

*Pour MERCK FINCK FUND MANAGERS LUXEMBOURG S.A.*

*KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.*

*Signatures*

(068216.3/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**EUROPEAN TELECOM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 50.631.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'administration en date du 11 août 2004 que Monsieur Stein Eithreim, administrateur de la société, a été nommé Président du Conseil d'administration pour la durée de son mandat.

Pour extrait, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03630. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068218.3/317/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**BROAD DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 88.224.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03900, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2004.

*Signature.*

(068441.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**BROAD DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 88.224.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004 à 17.00 heures*

L'Assemblée Générale approuve les comptes au 31 décembre 2003 et décide de continuer les activités de la société malgré une perte cumulée qui absorbe la moitié du capital social.

L'Assemblée Générale donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

*Pour la société*

*Signature*

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03896. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068440.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**LEBANON HOLDINGS, Société d'Investissement à Capital Fixe.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 56.687.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT03992, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *LEBANON HOLDINGS*  
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(068227.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**PRESENCE COMMUNICATION ET PRODUCTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 49.931.

—  
La convention datée du 28 mai 2003 dont l'avis de conclusion avait été enregistré à Diekirch le 13 juin 2003, est dénoncée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Doncols, le 1<sup>er</sup> juillet 2004.

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE

*Domiciliataire*

M. Haag

Enregistré à Diekirch, le 12 août 2004, réf. DSO-AT00097. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(068236.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**ISOTHERM VENTE, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 49.613.

—  
Suite à la révocation du gérant, Monsieur Fabien Meyer, la société anonyme SERMELUX S.A., METALSERVICE LUXEMBOURG, R.C.S. Luxembourg B 16.923, avec siège à L-8287 Kehlen, Zone Industrielle, a été confirmée comme gérant unique.

Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour *ISOTHERM VENTE, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03181. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068239.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**CITIGROUP INTERNATIONAL LUXEMBOURG LIMITED, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 83.654.

—  
EXTRAIT

Lors d'une assemblée générale extraordinaire de la Société qui a eu lieu le 15 mars 2004, les associés de la Société ont décidé de nommer KPMG AUDIT Plc, enregistré auprès du «Companies House» en Angleterre sous le numéro 03110745, et dont le siège social se trouve au 8 Salisbury Square à Londres EC4Y 8BB, Angleterre, en tant que réviseur d'entreprise avec effet immédiat et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Luxembourg, le 17 août 2004.

Pour publication

CITIGROUP INTERNATIONAL LUXEMBOURG LIMITED

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03853. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068310.3/260/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**ISOTHERM TOITURE, Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.  
R. C. Luxembourg B 86.825.

Les mandats de l'administrateur, Monsieur Fabien Meyer, ont été révoqués.

Pour avis sincère et conforme

Pour ISOTHERM TOITURE S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03180. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068240.3/528/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**EuroEnergie, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6170 Godbrange, 6, rue Semecht.  
R. C. Luxembourg B 60.287.

Le bilan au 30 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2004, réf. LSO-AR07289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2004.

Signature

Mandataire

(068242.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**INFOVEST S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 81.510.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT03926, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signatures.

(068246.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**CAZIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 102.234.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le seize juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société anonyme HOPHILI S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 94.154),

ici dûment représentée par son administrateur-délégué Monsieur Patrick Eschette, employé privé, demeurant à L-1326 Luxembourg, 21, rue Auguste Charles.

2.- Monsieur Claude Eschette, retraité, demeurant à L-5867 Fentange, 22, Ceinture Beau-Site,

ici représenté par Monsieur Patrick Eschette, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de CAZIN S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société peut procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

**Art. 6.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 8.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du conseil d'administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéo-conférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs de la société, ou par la seule signature de toutes personnes auxquelles pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 10.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois de juin à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

**Art. 13.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

#### *Souscription et Libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- La société anonyme HOPHILI S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 94.154), trois cent neuf actions; . . . . .	309
2.- Monsieur Claude Eschette, retraité, demeurant à L-5867 Fentange, 22, Ceinture Beau-Site, une action; . . . . .	1
<b>Total:</b> trois cent dix actions; . . . . .	<b>310</b>

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Monsieur Patrick Eschette, employé privé, né à Luxembourg, le 28 décembre 1971, demeurant à L-1326 Luxembourg, 21, rue Auguste Charles;
  - b) Monsieur Jim Penning, avocat, né à Luxembourg, le 12 mai 1942, demeurant à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue;
  - c) La société anonyme HOPHILI S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 94.154).
- 3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:
  - Monsieur René Moris, conseil fiscal, né à Luxembourg, le 22 mars 1948, demeurant à L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.
- 4.- Le siège de la société est établi à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, (L-2012 Luxembourg, B.P. 282).
- 5.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.
- 6.- Faisant usage de la faculté offerte par l'article huit (8) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Patrick Eschette, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Eschette, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 juillet 2004, vol. 527, fol. 66, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 août 2004.

J. Seckler.

(066379.3/231/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

**TIGONI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 32.924.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT03924, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signatures.

(068247.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**MATAME S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 28.995.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT03925, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

Signatures.

(068249.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**BTL, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.  
R. C. Luxembourg B 53.318.

Suite à la révocation du gérant, Monsieur Fabien Meyer, la société anonyme SERMELUX S.A., METALSERVICE LUXEMBOURG, R. C. Luxembourg B 16.923, avec siège à L-8287 Kehlen, Zone Industrielle, a été confirmée comme gérant unique.

Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour avis sincère et conforme

*Pour BTL, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03183. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068252.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**HOLDINA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 3.971.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03332, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2004.

Signature.

(067996.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**HOLDINA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 3.971.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 9 mai 2000 à 11.30 heures*

L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 1999.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 décembre 1999.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et Olivier d'Auriol en tant qu'administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'année 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2000.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03331. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067995.3/817/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**HOLDINA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 3.971.

—

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2004.

Signature.

(067997.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**HOLDINA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 3.971.

—

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 8 mai 2001 à 11.30 heures*

L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2000.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 décembre 2000.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et Olivier d'Auriol en tant qu'administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'année 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03328. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067998.3/817/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**HOLDINA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 3.971.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03327, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2004.

Signature.

(067999.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**HOLDINA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 3.971.

—

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 11 mai 2002 à 11.30 heures*

L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2001.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 décembre 2001.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et Patrick Segal en tant qu'administrateurs et HRT REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'année 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03326. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068000.3/817/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**HOLDINA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 3.971.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03325, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2004.

Signature.

(068003.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**HOLDINA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 3.971.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 10 mai 2003 à 11.30 heures*

L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2002.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 décembre 2002.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et Patrick Segal en tant qu'administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'année 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2004, réf. LSO-AT03322. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068006.3/817/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**ROERMOND HOLDING (No. 2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 84.770.

EXTRAIT

*Commissaire aux comptes:*

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 10 août 2004, DELOITTE S.A. a été oralement nommée en qualité de commissaire aux comptes de la société pour l'année sociale se terminant le 31 mars 2004 et le mandat a été reconduit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire décidant de l'approbation des comptes annuels de l'année sociale se terminant au 31 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT03938. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068661.3/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

---

**ISOTHERM CALORIFUGEAGE, Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.  
R. C. Luxembourg B 20.943.

Jusqu'au 17 janvier 2007, Monsieur Yves Cerou, chef de projet, né le 6 janvier 1951 à F-Ste-Hippolyte, demeurant à F-57970 Elzange, 2B, Impasse de Lorraine, a été nommé administrateur du groupe A en remplacement de Monsieur Fabien Meyer, dont les mandats ont été révoqués.

Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour ISOTHERM CALORIFUGEAGE S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03177. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068261.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

**CENTRE D'ISOLATION, Société Anonyme.**

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 14, op den Drieschen.  
R. C. Luxembourg B 67.863.

Jusqu'au 17 janvier 2007, Monsieur Jean-Baptiste Fries, attaché de direction, né le 30 juillet 1961 à F-Saint-Avold, demeurant à F-57100 Thionville, 31 Chaussée d'Asie, a été nommé directeur et administrateur du groupe A en remplacement de Monsieur Fabien Meyer, dont les mandats ont été révoqués.

Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour CENTRE D'ISOLATION S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2004, réf. LSO-AT03178. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068263.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

**MuV FINANCE LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 97.874.

Il résulte de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires tenue en date du 2 juin 2003 que:

- Als Mitglieder des Verwaltungsrats werden Herr Peter Rothschnitt, Herr Bodo Demisch und Herr Norman Franke bestätigt bis zur Gesellschafterversammlung, die über den Jahresabschluss des Geschäftsjahrs 2006 befindet; zum Kommissar wird erneut für das Jahr 2004 DELOITTE, Luxembourg bestellt.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour avis conforme

Signature

Un administrateur

(068269.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

**MARMOLUX GRANITS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7317 Steinsel, 34A, rue Paul Eyschen.  
R. C. Luxembourg B 102.233.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Jean Delotté, ouvrier, demeurant à B-6720 Habay-la-Neuve, 15, rue de Luxembourg.

2.- Monsieur Firmino Ribeiro, ouvrier, demeurant à B-6791 Athus, 2, rue Lang.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de MARMOLUX GRANITS S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Steinsel.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de marbrerie, de taillage et de sculptage de pierres.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

**Art. 6.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 8.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du Conseil d'Administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéoconférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature conjointe du directeur technique, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, et d'un administrateur de la société.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 10.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2<sup>ème</sup> lundi du mois de mai à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

**Art. 13.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

#### *Souscription et Libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- Monsieur Jean Delotté, ouvrier, demeurant à B-6720 Habay-la-Neuve, 15, rue de Luxembourg, cent cinquante-cinq actions, .....	155
2.- Monsieur Firmino Ribeiro, ouvrier, demeurant à B-6791 Athus, 2, rue Lang, cent cinquante-cinq actions, . . .	155
Total: trois cent dix actions, .....	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Monsieur Jean Delotté, ouvrier, né à Arlon, (Belgique), le 23 septembre 1959, demeurant à B-6720 Habay-la-Neuve, 15, rue de Luxembourg;
  - b) Monsieur Firmino Ribeiro, ouvrier, né à Ermelo, Mondin de Basto, (Portugal), le 13 avril 1962, demeurant à B-6791 Athus, 2, rue Lang, (Belgique);
  - c) Madame Marie-May Aza, ouvrière, née à Bel-Air, (Ile Maurice), le 13 mai 1964, demeurant à B-6720 Habay-la-Neuve, 15, rue de Luxembourg.
- 3.- Est appelé aux fonctions de directeur technique:
 

Monsieur Vitor Manuel Da Conceição Ribeiro, ouvrier, né à Espinhal, (Portugal), le 29 décembre 1960, demeurant à B-6791 Athus, 124, rue de Rodange, boîte 2, (Belgique).
- 4.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
 

- Madame Ana Da Luz Brito, ouvrière, née à Piaz, Serpa, (Portugal), le 18 juin 1963, demeurant à B-6791 Athus, 2, rue Lang, (Belgique).
- 5.- Les mandats des administrateurs, du commissaire aux comptes et du directeur technique prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.
- 6.- Le siège social est établi à L-7317 Steinsel, 34A, rue Paul Eyschen.
- 7.- Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

Dont acte, fait et passé à Windhof, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Delotté, F. Ribeiro, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 2 août 2004, vol. 527, fol. 70, case 1. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 août 2004.

J. Seckler.

(066377.3/231/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

**P&T CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 13, rue Robert Stümper.  
R. C. Luxembourg B 56.080.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2004.

A. Chary

Assistante

(068271.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**EVES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 24.657.

EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 14 juillet 2004 que:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, est nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 13 août 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03708. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068280.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2004.

---

**ACCESS PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 64.740.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 mai 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 606 du 21 août 1998.

Les états financiers au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04127, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(068299.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**BEARBULL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 27.528.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 juillet 2004*

«Le Conseil d'Administration décide conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire de ce jour de déléguer la gestion journalière de la société à Monsieur Jean-François Leidner.

Monsieur Jean-François Leidner exercera cette gestion conjointement avec Messieurs Michel Goreux et Paul Hornick, il portera le titre d'Administrateur-délégué.»

Pour extrait conforme

BEARBULL LUXEMBOURG S.A.

G. de Bruyne / M. Goreux

Président / Administrateur-délégué

Copie certifiée conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04330. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068814.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2004.

---

**ACCESS STORAGE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 64.742.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 mai 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 609 du 24 août 1998.

Les états financiers au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04156, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(068301.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**ACCESS STORAGE HOLDINGS (FRANCE), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 65.722.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 7 août 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 762 du 21 octobre 1998.

Les états financiers au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04173, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(068303.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**CITIGROUP PARTICIPATION LUXEMBOURG LIMITED, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 86.197.

## EXTRAIT

Lors d'une assemblée générale extraordinaire de la Société qui a eu lieu le 15 mars 2004, les associés de la Société ont décidé de nommer KPMG AUDIT Plc, enregistré auprès du «Companies House» en Angleterre sous le numéro 03110745, et dont le siège social se trouve au 8, Salisbury Square à Londres EC4Y 8BB, Angleterre, en tant que réviseur d'entreprise avec effet immédiat et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Luxembourg, le 17 août 2004.

Pour publication

CITIGROUP PARTICIPATION LUXEMBOURG LIMITED

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2004, réf. LSO-AT03857. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068305.3/260/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**G.O. IB - LUXEMBOURG ONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: 12.500 EUR.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 98.692.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales du 10 mai 2004 que DB REAL ESTATE GLOBAL OPPORTUNITIES IB, LP a cédé 500 parts sociales de G.O. IB - LUXEMBOURG ONE, S.à r.l., à la société G.O. IB - MALTA I LIMITED, établie et ayant son siège social à 217, Triq il-Paril Ja, Santa Venera HMR 16 (Malte).

Pour extrait et publication

Pour la société G.O. IB - LUXEMBOURG ONE, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04240. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068339.3/587/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**ACCESS STORAGE HOLDINGS (GERMANY), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 71.487.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 25 août 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 865 du 18 novembre 1999.

Les états financiers au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04181, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

(068307.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**ACCESS STORAGE HOLDINGS (SPAIN), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 69.284.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 2 avril 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 470 du 21 juin 1999.

Les états financiers au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04196, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

(068309.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---

**AP PORTICO HEVELIUSZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 70.269.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2004*

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique d'AP PORTICO HEVELIUSZ, S.à r.l. (la «Société») qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2004, il a été décidé comme suit:

- De démissionner M. Tim van Dijk, résidant professionnellement au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en tant que Gérant de la société, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2004, et de lui donner pleine et entière décharge de toutes responsabilités quant à l'exercice de son mandat jusqu'à la date du 1<sup>er</sup> juillet 2004;

- De nommer M. Hans van de Sanden, résidant professionnellement au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, Gérant de la société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2004, sa fonction étant fixée pour une durée illimitée.

Les gérants sont désormais:

- A.P. PORTICO GP LDC,

- Hans van de Sanden,

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Luxembourg, le 9 août 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2004, réf. LSO-AT02706. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068466.3/710/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2004.

---